

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classé

Vol. 52e

LEVIS — AOUT 1946

No 8

LE BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

ORGANE DU BUREAU DES ARCHIVES

de la

PROVINCE DE QUÉBEC

O notre Histoire, écrin de perles ignorées
Je baise avec amour tes pages vénérées



DIRECTEUR

PIERRE-GEORGES ROY

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. 52e

LEVIS — AOUT 1946

No 8

RÉFÉRENCES BIOGRAPHIQUES CANADIENNES

Belestre, François-Marie Picoté de — Né à Montréal le 5 février 1677, de Pierre Picoté de Belestre et de Marie Parc. Officier dans les troupes de la marine. Décédé au Détroit le 9 octobre 1729. (Cf. P.-G. Roy, *La famille Le Compté Dupré*, p. 95).

Belestre, L'hon. François-Marie Picoté de — Né à Montréal en 1719 de François-Marie Picoté de Belestre et de Marie-Catherine Trottier. Officier dans les troupes de la marine, il fut commandant à Détroit. Chevalier de Saint-Louis. Sous le régime anglais, conseiller législatif et grand-voyer. Décédé à Montréal le 8 mai 1793. (Cf. Fauteux, *Les chevaliers de Saint-Louis*, p. 170; P.-G. Roy, *La famille Le Compté Dupré*, p. 96).

Belestre, François-Louis Picoté de — Né à Montréal le 11 avril 1739, de François-Marie Picoté de Belestre et de Marie-Anne Nivard Saint-Dizier. Officier dans les troupes de la marine. Il passa en Louisiane où il fonda une famille qui s'est perpétuée jusqu'à la fin du siècle dernier. (P.-G. Roy, *La famille Le Compté Dupré*, p. 97).

Belisle, Alexandre — Canadien-français des États-Unis auteur de *Livre d'or des Franco-Américains de Worcester* (1920) et *Histoire de la presse franco-américaine* (1911).

Beliveau, Mgr Arthur — Né à Mont-Carmel, le 2 mars 1870. Archevêque de Saint-Boniface.

Bel, l'hon. Matthew — Né en Écosse en 1769, il passe ici à l'âge de quinze ans. Il devint propriétaires des Forges Saint-Maurice. Député, conseiller législatif, etc. Grand seigneur. Décédé aux Trois-Rivières le 24 juin 1849. (Cf. Survever et Audet, *Les députés de Saint-Maurice et de Buckinghamshire*, p. 26).

Bell, William — Né à Québec le 19 juillet 1808, fils de Matthew Bell. Avocat. Protonotaire du district de Saint-François de 1835 à sa mort arrivée à Sherbrooke le 2 février 1855. (Cf. P.-G. Roy, *Les avocats de la région de Québec*, p. 29).

Bell, James — Marchand à Chambly pendant la guerre de 1775-1776, il semble que James Bell trahit les Anglais au profit des envahisseurs. Décédé à Chambly le 6 juillet 1844 sans avoir reçu du Congrès Américain le prix de sa trahison. (Cf. J.-O. Dion, *B. des R. H.*, 1901).

Bell, — Traducteur anglais de l'*Histoire du Canada* de F.-X. Garneau. Celui-ci fut très mécontent de cette traduction et s'en plaignit fortement à l'éditeur, M. Lovell. (Cf. *B. des R. H.*, 1924, p. 152).

Belle, Joseph — Né à Sainte-Anne des Plaines, le 1er décembre 1808, de Jean-Baptiste Belle et de Judith Masson. Notaire à Montréal, il occupa plusieurs charges importantes. Décédé à Montréal le 12 septembre 1869. (Cf. *la Minerve*, 20 septembre 1869).

Belleau, Sir Narcisse-Fortunat — Né à Québec le 20 octobre 1808, de Gabriel Belleau et de Marie Hamel. Avocat, maire de Québec, conseiller législatif, ministre plusieurs fois, lieutenant gouverneur, chevalier (Knight, KCMG, etc, etc. Décédé à Québec le 14 septembre 1894. (Cf. Stanislas Drapeau, *Biographie de sir N.-F. Belleau*; Henry Fry, *Biographical Sketch of sir N. F. Belleau*).

Belleau, L'hon. Isidore Noël — Né à Deschambault le 7 mars 1848, de Isidore Belleau et de Marie des Anges Paré. Avocat, journaliste, maire de Lévis, député de Lévis à la Chambre des Communes. Juge de la Cour Supérieure le 17 octobre 1912. Décédé à Lévis le 7 mai 1936. (Cf P.-G. Roy, *Les Juges de la province de Québec*).

Belleau, Alfred Gauvreau — Médecin. Coroner du district de Québec. Décédé à Québec le 9 mars 1904. (Cf *Revue Médicale du Canada*, mars 1904).

Belleau, Eusèbe. — Né à Deschambault le 16 juillet 1861, de Isidore Belleau et de Marie des Anges Pagé. Avocat. Professeur à l'université Laval. Fondateur de la *Revue du Droit*. Bâtonnier général du barreau de la Province. Décédé à Québec le 21 mi 1929. (Cf P.-G. Roy, *Les avocats de la région de Québec*, p. 31).

Belleau, Mgr Henri — Evêque de la Baie d'Hudson.

Belleau, L'hon. Noël — Né à Lévis le 10 juin 1879, de Isidore-Noël Belleau et de Marie-Louise Raymond. Avocat, maire de Lévis, bâtonnier du barreau de Québec. Juge de la Cour Supérieure le 17 janvier 1933. (Cf *Les Juges de la province de Québec*).

Belleau, Pierre — Traiteur de la Cie du Nord-Ouest en 1790. Son salaire était de 2400 chelins. C'était le plus fort salaire payé par la Compagnie à un de ses traiteurs. (Cf Morice, *Dictionnaire des Canadiens de l'Ouest*, p. 23).

Bellot, Dom Paul — Né à Paris en 1876, dom Paul Bellot étudia l'architecture à l'École des Beaux-Arts avant d'entrer chez les Bénédictins en 1904. La France, La Belgique, la Hollande, l'Angleterre et même le Canada lui doivent les plans d'édifices religieux remarquables. Décédé à Montréal le 4 juillet 1944 et inhumé à l'abbaye de Saint-Benoit-du-Lac dont il avait dressé les plans (*La Presse*, 5 juillet 1944).

INEXPLICABLES DRAMES

Depuis la parution de nos notes sur Auguste Fortier, dans le B.R.H. (1946, p. 167) nous avons retrouvé ce que notre vieil ami, Édouard Cabrette, avait publié dans la *Revue Populaire* de 1908 et qui concerne le sujet traité par le romancier ci-haut nommé.

De l'article de l'ami Cabrette sur les *Drames de la mer* il nous est permis de reproduire les extraits qui vont suivre.

Au nombre des désastres maritimes dont on a conservé le souvenir, aucun n'a laissé une trace plus ineffaçable que celle du *City of Boston*, car ce désastre inexplicable plongea dans le deuil toute une ville de nos provinces maritimes.

Autrefois, l'industrie européenne n'avait pas d'agence dans l'Amérique britannique. Force était donc à nos négociants de se déplacer pour faire leurs achats. Comme le commerce d'importation était à cette époque presque monopolisé par Halifax, les marchands de gros de l'endroit avaient pris l'habitude de se transporter en Europe, deux fois l'an; le printemps et l'automne. Et pour diminuer le coût du passage tout en faisant la traversée plus agréablement, ils organisaient une sorte d'excursion semi-annuelle et partaient ensemble par le même navire.

C'est ainsi que le 4 mars 1870, le *City of Boston*, quitta le port d'Halifax avec 191 riches importateurs, la plupart pères de famille.

Deux semaines, trois semaines s'écoulèrent, et le *City of Boston* n'avait pas encore franchi l'océan, mais tout le monde avait confiance dans la solidité du vaisseau et dans l'habileté du commandant. Après la quatrième semaine, cependant, les familles des voyageurs et le public s'alarmèrent, aussi, accueillit-on avec joie la nouvelle que le steamer avait réussi à atterrir à Moville, petit port d'Irlande. Sur réception de la dépêche, à Halifax, les cloches sonnèrent à toute volée. Mais cette joie fut de courte durée, car bientôt un sinistre télégramme annonça que la nouvelle était controuvée, le navire entré dans le port de Moville n'était pas le *City of Boston*. Halifax retomba dans une morne douleur, et depuis pas

une épave, pas un débris, rien absolument rien n'est venu indiquer quel avait été le sort du malheureux navire.

Plus récemment, en 1901, le *Huronian*, de la ligne Allan, partait de Glasgow en route pour St-Jean, N. B. Ce vaisseau faisait son premier voyage et c'est rempli d'espérance qu'il s'élança fièrement vers l'horizon. Jamais plus on n'en a entendu parler. Passagers, équipage, navire, tout s'est évanoui.

* * *

Si mystérieuses que soient ces disparitions dont le nombre est plus considérable qu'on ne pense, elles n'égalent peut-être pas encore le cas du *Marie-Céleste* qu'il faut toujours rappeler lorsqu'il est question des événements qui dépassent notre intelligence.

Le *Marie-Céleste*, il est vrai, fut retrouvé, mais combien stupéfiant est le drame qu'il laisse entrevoir.

Écoutez-en le récit puisé dans un journal du temps (nous n'y changeons rien) :

Vers 1880 le *Marie-Céleste* fit voile du port de New-York avec treize personnes à bord.

Parmi les passagers se trouvaient la femme et le jeune enfant de l'armateur du navire. Il y avait à bord une cargaison de prix et le vaisseau se rendait à Ville Franche sur la Méditerranée. Une barque anglaise qui s'en revenait aperçut le *Marie-Céleste* à environ 300 milles à l'ouest de Gibraltar. La barque donna le signal accoutumé, mais grande fut la surprise de ne recevoir aucune réponse. Trouvant ceci étrange, le capitaine de la barque anglaise se dirigea vers le navire et à l'aide de longue-vue il examina attentivement ce qui pouvait se passer sur le pont; il n'y avait rien de visible qui donnât signe de vie. Un sentiment d'inquiétude s'empara de l'équipage de la barque. On mit une chaloupe à la mer et le capitaine, avec quelques hommes hardis, se dirigea vers le *Marie-Céleste*. Arrivés à côté, ils crièrent tous ensemble afin d'attirer l'attention. Tout resta silencieux. Le capitaine, suivi par ses hommes monta à bord du *Marie-Céleste* pour connaître la cause de ce silence inusité et com-

mença à faire un examen complet du vaisseau. Dans des draps se trouvait le linge des matelots pour le lavage de la semaine. Toutes les chaloupes de sauvetages étaient suspendues à leurs places.

Chaque câble et chaque mâture étaient en ordre. L'habitacle et la boussole étaient intacts. En descendant à l'écouille d'avant on trouva un repas à demi-mangé sur la table des marins.

Les visiteurs se rendirent ensuite à l'arrière du navire et, dans la chambre du capitaine, trouvèrent là aussi les restes d'un repas interrompu. Dans un coin de la chambre il y avait une machine à coudre et un petit habillement était encore sous l'aiguille avec un dé sur le coin de la machine, indiquant par là que la dame avait été promptement appelée à se rendre au repas du midi. Le chronomètre du capitaine était suspendu à l'endroit ordinaire. Les montres des seconds étaient pendues dans leur chambre d'apparat. Rien n'était dérangé. Mais où était l'équipage?

Pas une seule trace des treize personnes qui avait quitté New-York peu de temps auparavant ne pouvait être trouvée. Le livre de loch, dans lequel la dernière entrée était datée de 42 heures avant l'arrivée de la barque anglaise, indiquait que le voyage avait été favorable. On n'avait essuyé aucune tempête et rencontré ni pirates, ni assassins. Il n'y avait aucune chose qui pût montrer qu'un combat avait eu lieu. Aucun article de prix ne manquait. Où et pourquoi l'équipage avait-il quitté le navire?

Le *Marie-Céleste* fut emmenée à Ville Franche où sa cargaison fut déchargée et ensuite on le ramena à New-York. La nouvelle de l'étrange disparition du malheureux équipage du navire *Marie-Céleste* fut envoyée à tous les représentants des États-Unis à l'étranger, avec prière d'en informer les gouvernements divers. Ce qui fut fait. On prit tous les moyens possibles pour éclaircir le mystère, et malgré toutes les démarches on n'est pas plus avancé qu'au premier jour...

* * *

Un romancier a tenté d'expliquer la disparition du *City of Boston* dans une nouvelle parue dans un magazine amé-

ricain, et un écrivain du pays, M. Auguste Fortier, a bâti un roman (1) sur le drame du *Marie-Céleste*, mais leurs théories ne sont que des théories plus ou moins vraisemblables. La mer garde son secret...

ÉDOUARD CABRETTE

Copie conforme

E.-Z. MASSICOTTE

GUILLAUME LIZOT ET ANNE PELLETIER

Guillaume Lizot (1644-ant. 1707), l'ancêtre de toutes nos familles de ce nom, arriva dans la Nouvelle-France à l'âge d'environ 18 ans, en 1662 au plus tard, puisqu'il était engagé chez Noël Langlois (1606-84), l'un des premiers colons de Beauport, dans l'automne de cette même année. Il était présent au contrat de mariage de Louis Côté et d'Elizabeth Langlois, fille de Noël, que dressa Me Paul Vachon, le 10 octobre 1662.

Le (samedi) 14 novembre 1665 (gr. Vachon), Jean Pelletier (1627-98) et Anne Langlois (1637-1704), sa femme, habitants de Beauport, concédaient à titre de rente foncière et à la charge de s'y bastir dans un an à Guillaume Lizot, de présent habitant en la coste de Beaupré, deux arpents de terre de front, sur leur concession (de 6 arpents) à Beauport, à prendre sur le bout de la première coste, bornés d'un costé à Martin Prévost, et d'autre joignant la terre des donateurs. Ces derniers, qui allaient se fixer à (Saint-Pierre de) l'île d'Orléans, abandonnaient d'ailleurs ce qui leur restait de terre à Beauport aux soins de deux colons. En effet, le recensement de 1667 mentionne: *une habitation à Jean Pelletier*, à Beauport, avec 25 arpents en valeur et 3 bes-

(1) *Les Mystères de Montréal.*

tiaux, occupée par *Robert Gallien, 25 ans, et Guillaume Lizot, 24 ans.*

Le 12 mai 1669, Me Paul Vachon, notaire et greffier de Beauport, recevait le contrat de mariage de sa nièce, Anne Pelletier, née à cet endroit, le (samedi) et baptisée le lendemain, 1er octobre 1656 dans l'église de Québec (1) et conséquemment âgée de 13 ans, fille de Jean Pelletier et d'Anne Langlois, pour lors *habitants de Beauport*, avec *Guillaume Lizot, âgé de 25 ans ou environ, fils de Robert Lizot et de Catherine Joanne, de Saint-Pierre la Gravelle, évêché de Lisieux* — Saint-Pierre-Montviette, Calvados (2). Le mariage fut célébré à Québec, le 19 janvier suivant, en présence de Pierre Lefebvre et de Martin Prévost, voisin de Lizot.

Deux ans plus tard, le 1er mai 1672, en la chapelle de Beauport, Anne Langlois, épouse de Jean Pelletier, qui était alors âgée de 34 ans, était marraine de sa première petite fille, Françoise Lizot, née le 27 avril, fille de Guillaume Lizot et d'Anne Pelletier (1). Le deuxième enfant des époux Lizot, Nicolas-Claude, né à Beauport, le 7 février 1674, fut baptisé le 11 du même mois dans la chapelle du lieu (3). Mgr Tanguay n'a pas retracé l'acte de baptême d'Anne Lizot, le troisième enfant de cette famille, qui serait née en 1675, puisque le recensement de 1681 lui donne 6 ans. Comme les registres de Beauport pour les années 1675, 1676 et 1677 sont disparus, on peut conclure que la naissance avait eu lieu à cet endroit, avant le départ de la famille pour la Grande-Anse.

Le 26 mars 1676 (gr. Rageot, No 1415), *Guillaume Lizot, habitant de Beauport*, vendait, *pour la somme de 500 livres, à Charles Cadieu-dit-Courville, une terre et habion avec cabane et grange sur icelle, joignant d'un côté l'acquéreur, et d'autre Martin Prévost, d'un bout le dit acquéreur, et d'autre les terres non concédées, estant au bout de la profondeur de la dite terre, mentionnés en la concession d'icelle, au dit vendeur appartenant par concession de Jean Pelletier.*

(1) Etat civil de Québec.

(2) *Origine des Familles canadiennes-françaises* (1925), p. 107, par le Père Archange-Godbout, o.f.m.

(3) Etat civil de Beauport.

Anne Pelletier, épouse de Guillaume Lizot, ratifia cette transaction, le lendemain.

Dès l'automne (de 1676), Guillaume Lizot et sa famille étaient rendus à la Grande-Anse, car Anne Pelletier, sa femme, y était marraine du premier enfant de Noël Pelletier (1654-1712), son frère, qui fut baptisé à cet endroit, par l'abbé Thomas Morel, missionnaire de la côte du sud, le 14 janvier 1677 (1).

Le quatrième enfant de Guillaume Lizot et d'Anne Pelletier, Noël, né le 19 septembre 1677, fut baptisé à la Grande-Anse, le 29 octobre suivant, par le même missionnaire. Il eut pour parrain et marraine: Noël Pelletier, son oncle, et Thérèse Mignot (1651-1728), femme de Nicolas Lebel (1633-77) (1). Ceci établit hors de doute que les familles (Noël) Pelletier, Lizot et Lebel étaient alors rendues à la Grande-Anse. Les cinq derniers enfants de la famille Lizot ont dû naître à la Grande-Anse. Voici ce que donne le recensement de 1681, au sujet de cette famille:

Guillaume Lisson (Lizot), 36 ans (1645)

Anne Gestier (Pelletier), 25 ans, sa femme (1656)

Françoise (Lizot), 10 ans (1672)

Nicolas-(Claude Lizot), 8 ans (1674)

Anne (Lizot), 6 ans (1675)

Noël (Lizot), 4 ans (1677)

Marie (Lizot), 2 ans (1679)

Françoise (Lizot), 1 an (1680)

4 fusils, 13 bêtes à cornes et 10 arpents en valeur

Le recensement de 1681, publié dans l'*Histoire des Canadiens-français*, de M. Benjamin Sulte, situe dans la seigneurie de Bellechasse tous les colons qui étaient échelonnés le long du fleuve, en descendant, depuis Berthier-en-bas, jusqu'à Sainte-Anne-de-la-Pocatière inclusivement. C'est ainsi que les familles Noël Pelletier, Nicolas Huot-dit-Saint-Laurent, René Ouellet, Jean Grondin et Guillaume Lizot, fixées à la Grande-Anse, y sont mentionnées avec celles de Berthier, de Montmagny, du Cap Saint-Ignace, de l'Islet, de Saint-Jean-Port-Joli et de Saint-Roch-des-Aulnaies. Néanmoins, selon l'*État présent des missions*, préparé sous l'administration de Mgr de Laval, il y avait à LaCombe, c'est-

à-dire à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, lors de la visite de Mgr de Saint-Valier, en 1683, 5 familles et 40 âmes, qui ne sont cependant pas dénommées. Mais si on peut en juger par le *Dictionnaire Tanguay*, les cinq familles plus haut mentionnées formaient alors le total de 39 ou 40 personnes.

C'est donc à la Grande-Anse, ou plus précisément à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, que dut décéder Anne Pelletier, épouse de Guillaume Lizot, entre 1687 et 1696. Domicilié à *Notre-Dame de Liesse de la rivière Ouelle*, dont faisait alors partie la future paroisse Sainte-Anne-de-la-Pocatière, où il avait sa terre, Guillaume Lizot convola en second mariage, à Québec, le 10 octobre 1696, avec Marguerite Peuvrier (LePreuvier), née vers 1638, veuve de Jacques Meneux-dit-Châteauneuf, vivant de la Sainte-Famille, I.O. (1). Cette dernière fut inhumée à Québec, le 11 janvier 1709 (1). Guillaume Lizot, son mari, était décédé peu avant 1707.

La carte du lieutenant Gédéon de Catalogne, dressée en 1709, situe comme suit, du nord-est au sud-ouest, les terres des Lizot, dans le haut de la paroisse: *Ch. Langlois, Noël Lizot, G. Lizot* et (le domaine de) *Mr d'Auteuil* (touchant aux Aulnaies). L'aveu et dénombrement, rendu le 5 mars 1723, par Pierre Ruelle d'Auteuil, sieur de la Malotière, pour le fief et seigneurie de la Pocatière (4), nous renseigne davantage sur la terre de Guillaume Lizot dans cette paroisse. En effet, ses héritiers y possédaient alors une terre *de 6 arpents de front, sur 42 de profondeur, avec maison, grange étable, et 15 arpents de terre labourable, joignant au sud-ouest le domaine seigneurial de 26 arpents (de M. d'Auteuil), et (joignant) au nord-est à Noël Lizot fils (1677-1740), qui possédait aussi une terre de 6 arpents de front, sur la même profondeur, avec maison, grange, étable, et 24 arpents de terre labourable, joignant au nord-est à François (Hudon-dit-) Beaulieu. Ce dernier occupait donc la terre portée au nom de Ch. Langlois sur le plan de 1709.*

(4) Aveux et dénombrement, régime français, cahier 1, f. 34, conservés aux Archives de la province de Québec.

Au moyen d'un écrit sous seing privé, daté du 23 avril 1707 (déposé au greffe Chambalon, le 13 juillet 1707), Joseph Lizot (1685-1768), fils de feu Guillaume Lizot et d'Anne Pelletier, cédait à Charles Miville, 1½ arpent de terre, au *Cap Martin*, (à Sainte-Anne-de-la-Pocatière), lui venant de feu ses père et mère, comprenant deux parts d'héritage, soit la sienne et celle qu'il aurait acquise de son frère Nicolas (1674-1708); tandis que le dit Charles Miville transportait au dit Joseph Lizot, une terre (apparemment aux Aulnaies), de 4 arpents de front, sur 42 de profondeur, joignant Nicolas Lizot (1674-1708) et Charles Pelletier (1671-1748).

Le 15 octobre 1739 (gr Janneau), Noël Lizot (1677-1740) et Marie-Catherine Meneux-dit-Châteauneuf (1682-1751), sa femme, habitants de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, faisaient donation à Bernard Lizot, leur fils, de deux arpents de terre de front, sur 42 de profondeur, sis à la Pocatière, et bornés au nord-est à Joseph Bouchard, et au sud-ouest, à la terre des donateurs, dans laquelle le dit donataire ne partagera pas avec les autres héritiers, enfants des dits donateurs (insinuation à Québec, vol. VII, f. 434).

Enfin, le 14 juin 1730, au moyen d'un écrit du frère Maurice Imbault (insinué à Québec, vol. V, f. 453, Joseph Meneux-dit-Châteauneuf (1671-1751) et Marie-Anne Lizot (1675-1743), sa femme, faisaient donation à Joseph Dionne (notaire royal) et Marie-Madeleine Meneux-dit-Châteauneuf (1702-67), sa femme, leurs gendre et fille, d'une terre de 4 arpents moins 3 perches de front, sise entre la terre *des Auberts* et celle de Charles Miville, dans la Grande-Anse (apparemment aux Aulnaies), avec un arpent à la pointe Roge (ou Roger).

Enfants:

(Voir : *Dictionnaire Tanguay*, vols I, p. 395, et V, p. 419)

1° FRANÇOISE, b (Québec) 1er mai 1672. M (Rivière-Ouelle) 12 février 1691. à Josepr Ouellet. S (Rivière-Ouelle) 20 octobre 1699.

2° NICOLAS-CLAUDE, b Beauport, 11 février 1674. M (Rivière-Ouelle) 18 janvier 1701, à Madeleine Mignier. S (Rivière-Ouelle) 28 octobre 1708.

3° ANNE, née en 1675, d'après le recensement de 1681, qui lui donne 6 ans. M avant 1702, à Joseph Meneux-dit-Châteauneuf (1671-1751) et S (Ste-Anne-de-la-Pocatière) 15 novembre 1743.

4° NOEL, b (Québec) 29 octobre 1677. M (Rivière-Ouelle) 28 février 1702 à Catherine Meneux-(dit-Châteauneuf). S (Sainte-Anne-de-la-Pocatière) 12 février 1740.

5° MARIE, née en 1679, d'après le recensement de 1681, qui lui donne 2 ans.

6° MARIE-FRANÇOISE, née en 1680 et b (l'Islet) 24 juin 1681. M 1° (Rivière-Ouelle) 12 janvier 1701, à Gabriel Bouchard; M 2° (Sainte-Anne-de-la-Pocatière) 25 novembre 1736, à Nicolas Jean de Kerverzo.

7° MADELEINE, b 1683. M (Rivière-Ouelle) 16 août 1707, à Sébastien Ouellet, S (Sainte-Anne-de-la-Pocatière) 16 mars 1765.

8° JOSEPH, b (Rivière-Ouelle) 2 juin 1685. M 1° (Rivière-Ouelle) 24 novembre 1710, à Françoise Dancosse; M 2° Saint-Roch-des-Aulnaies, 9 février 1750, à Thérèse Lebel. S (Sainte-Anne-de-la-Pocatière) 20 avril 1768.

9° CATHERINE, b (Rivière-Ouelle), 3 mai 1687.

LÉON ROY

L'ÉCOLE DES GLACIS À QUÉBEC (1)

Les Frères des Écoles chrétiennes venaient d'arriver à Montréal (1837). Leur réputation se répandit bientôt dans

(1) Ce nom fut donné à la première communauté de Québec parce qu'elle prit résidence rue des Glacis. Cette rue qui conduit de la côte à Coton à l'ancien marché Montcalm, fut ouverte vers 1818.

Glacis vient de *glacie* (glissade) face inclinée sur laquelle glace (glisse) ce qui s'y place ou tombe. Ce terme aujourd'hui appartient à la fortification et désigne le plan très doux qui relie les crêtes du chemin couvert au sol naturel. (Pierre-Georges Roy, *Les Rues de Québec*, page 86.)

tout le Canada, et spécialement à Québec où l'on résolut d'établir leur communauté.

Mgr Signay, puissamment secondé par l'abbé Baillargeon, curé de la cathédrale, s'adressa en 1841 au T. H. F. Philippe pour obtenir des Frères. La pénurie des sujets força le Supérieur à différer l'établissement. Mgr de Forbin-Janson, rentré en France après un séjour au Canada, fit de nouvelles instances en 1843. Le T. H. F. Philippe nomma alors directeur de la future communauté le Frère Zozime, qui professait depuis quatre ans à l'école Saint-Laurent de Montréal. Le Frère Aidant, visiteur, conduisit lui-même à Québec les cinq premiers Frères, le 11 août 1843. La Société d'Éducation de Québec se fit un devoir de loger la communauté dans son immeuble de la rue des Glacis où l'on ouvrit trois classes.

M. le curé Baillargeon voulut marquer l'arrivée des Frères par une grande solennité présidée par l'évêque. Le dimanche, 21 août, au commencement de la messe de 8 heures, Mgr Turgeon, coadjuteur de Québec, entonna le *Veni Creator*. Après l'évangile, Sa Grandeur rendit visite aux Frères et les assura de sa haute protection.

Les élèves, dociles, actifs au travail, firent dès le début la consolation des Frères. Quelques semaines plus tard, Mgr Turgeon, voulant se rendre compte par lui-même de l'organisation et de la marche de l'école, vint aux Glacis en compagnie de tout ce que Québec comptait de personnages distingués. Les visiteurs demeurèrent enchantés du bon ordre de l'école.

Cependant le local devint trop exigü. M. le curé Baillargeon, l'animateur de toutes les bonnes oeuvres à Québec, fit transformer en classes le deuxième étage de la maison; l'on comptait six cent vingt élèves répartis en cinq classes. En même temps, il voulut doter l'école d'une chapelle pouvant contenir une centaine de personnes. Construction et aménagements furent terminés en mai 1844. La chapelle fut bénite par M. le Curé, le 21 mai; Monseigneur voulut bien permettre d'y conserver la sainte Réserve et d'y avoir la messe les dimanches et les jeudis.

La première année scolaire se clôtura le 24 juillet, par un examen général et la distribution des prix. Pour cette cérémonie, le Gouverneur général avait mis à la disposition de la *Société d'Education* la grande salle du vieux château Saint-Louis. Les sept cents élèves des Frères, rangés des deux côtés, encadraient un public nombreux. Mgr Turgeon présidait, entouré des officiers de la *Société d'Education*. Devant l'auditoire, on avait dressé une estrade sur laquelle montèrent tour à tour les différentes classes pour y subir un examen sur toutes les branches de l'enseignement. Les examinateurs n'étaient autres que les plus avancés des élèves qui, sans livres et sans notes, posaient des questions à leurs condisciples. Parfois l'exercice se dramatisait, et une discussion serrée montrait au public étonné comment des enfants arrivent à saisir et à s'assimiler les matières d'un programme complexe. Des prix furent distribués: livres élégamment reliés, et couronnes que Monseigneur posait sur la tête des vainqueurs, aux applaudissements de l'auditoire. Les journaux du temps louèrent à l'envi cette brillante fête scolaire.

L'établissement des Frères avait donc obtenu dès la première année, un plein succès, non pas toutefois sans quelques contradictions. Les instituteurs du faubourg Saint-Roch, à l'instar des maîtres écrivains de Paris, au temps du saint Fondateur, avaient vu avec déplaisir la venue des Frères à Québec; plusieurs d'entre eux tentèrent même de leur nuire. Plus ridicules se montrèrent les ministres protestants, qui osèrent présenter à l'Assemblée législative une requête pour obtenir l'expulsion de ces Frères "capables, disaient-ils, d'exciter des révoltes contre l'autorité souveraine". Aux yeux de ces fanatiques, une communauté de sept pauvres religieux prenait couleur de danger public.

En 1844, s'ouvrirent les cours du soir, donnés tous les jours, le jeudi excepté. Les membres de la *Société d'Education*, enchantés du succès de l'école, songeaient à de nouveaux agrandissements: l'on projetait de transformer le grenier de la maison en chapelle et en dortoir. Les travaux devaient commencer lorsque, le 28 mai, un effroyable incendie réduisit en cendres le tiers de la ville. On exécuta pourtant les

transformations prévues; mais à peine étaient-elles terminées que, dans la nuit du 28 juin le feu prit à une grange attenante à l'école. Les Frères donnèrent l'alarme, mais déjà tout brûlait. Le Frère Directeur courut à la chapelle, saisit le Saint-Sacrement et le porta, avec les vases sacrés, à la chapelle de la Congrégation, près de la porte Saint-Jean. Les Frères ne sauvèrent qu'une très petite partie de leur mobilier. Bientôt les flammes poussées par un fort vent du nord-est devinrent incontrôlables. Tout le quartier Saint-Jean-Baptiste et une partie du quartier Saint-Louis furent rasés: dix-huit cents familles se trouvèrent sans abri. Ce désastre, s'ajoutant à celui du mois précédent, réduisit la ville à la plus extrême misère.

Dans leur malheur, les Frères furent l'objet d'attentions délicates: M. le curé Baillargeon les logea au presbytère, au grand désappointement de plusieurs membres de la *Société d'Education*, notamment de son président, M. Duval, qui prétendaient les héberger eux-mêmes. Dans la matinée de ce jour néfaste, les religieuses de l'Hôtel-Dieu envoyèrent leurs voitures et leurs domestiques mettre en lieu sûr ce qui avait été sauvé de l'incendie. Le presbytère étant devenu l'asile de plusieurs familles sinistrées, les messieurs du Séminaire accueillirent d'abord les Frères, qui se rendirent ensuite à Montréal, en attendant la reconstruction de l'école.

Les vives réclamations des élèves et de leurs parents, auxquelles se joignirent celles de M. le curé, rappelèrent bientôt le frère Directeur pour organiser la rentrée scolaire de 1845. Les Dames de l'Hôtel-Dieu voulurent absolument recevoir le frère Zozime et son compagnon, et les servir à la table de M. l'aumônier.

En attendant que l'école des Glacis se relevât de ses ruines, la ville offrit une maison dite *de la Corporation*, rue Saint-Louis. En septembre 1845, on y ouvrit quatre classes. Mais l'année ne devait pas se terminer sans de nouvelles épreuves. Un Frère tomba malade; tour à tour, ses confrères lui prodiguèrent leurs soins et contractèrent le même mal; bientôt il leur devint impossible de se servir mutuellement. Les classes furent fermées, et Mgr Signay, inquiet sur

le sort de la communauté, ordonna le transport des malades à l'Hôtel-Dieu où ils se rétablirent après deux mois.

Les classes reprirent aux Glacis le 10 janvier 1846. La communauté continua néanmoins de résider rue Saint-Louis, jusqu'au 22 juin. Le 25, Mgr Signay, accompagné de M. le curé Baillargeon, bénit le nouveau local et la chapelle. L'école des Glacis était relevée: la jeunesse de Québec allait y affluer de nouveau.

L'âme dirigeante de la fondation fut bien le frère Zozime. Il joignait aux dons de l'esprit un remarquable talent oratoire. Pendant les dix années de son directorat, il exerça sur la jeunesse québécoise une forte influence. On accourait aux classes du soir, dont il s'était fait le professeur attitré. Toujours en parfaite conformité d'idées avec les principaux membres de la *Société d'Éducation*, lorsqu'il s'agissait d'améliorer les méthodes et d'étendre le champ des connaissances, le Frère Zozime ouvrit aux Glacis trois classes anglaises, au début de l'année scolaire 1849. L'école comprit dès lors trois classes françaises et trois anglaises.

En cette même année, l'ouverture d'un pensionnat aux Glacis ne fut pas appréciée de la même façon par tous les citoyens. Les uns craignaient une distinction trop marquée entre les fils d'ouvriers et les enfants de familles bourgeoises; d'autres, fort peu au courant du but et des oeuvres de l'Institut, pensaient que le Frère Zozime faisait fausse route et changeait l'esprit de sa Congrégation; enfin, plusieurs croyaient qu'on avait tort d'écouter quelques membres de la *Société d'Éducation*, qui demandaient un meilleur enseignement des sciences; en élevant le niveau des études, n'allait-on pas déclasser les fils d'ouvriers?

Le directeur des Glacis répondit que le pensionnat n'était qu'un moyen plus efficace de formation. Avec les meilleurs pédagogues, il jugeait aussi qu'aucune science n'est frivole, du moment qu'elle apporte à l'esprit une méthode et une discipline, qu'elle assouplit les facultés et qu'elle développe des habitudes de réflexion et de raisonnement. Le Frère Zozime alla donc de l'avant et laissa dire.

En 1849, Mgr Signay offrit aux Frères d'étendre leur champ d'action en leur cédant, par l'entremise de M. le curé,

président de la commission scolaire, la maison d'école de *Près-de-Ville*, communément appelée école du Cap Diamant ou des Foulons. Les Frères tinrent là quatre classes, dont trois anglaises, comptant deux cent cinquante élèves, pour la plupart d'origine irlandaise. Les maîtres ne résidèrent aux Foulons qu'en 1851.

Une autre école allait bientôt s'ouvrir à Québec. Le 19 décembre 1851, M. J. Crémazie, secrétaire-trésorier de la commission des écoles catholiques, écrivait au Frère Directeur : "J'ai le plaisir de vous informer que le bureau des commissaires d'écoles de cette cité a adopté une résolution ayant trait à l'établissement de six classes, sous la conduite des Frères des Écoles chrétiennes, dans le faubourg Saint-Roch." Cette décision était le résultat des démarches de M. le curé Charest ; les classes commencèrent le 26 janvier 1852.

Le Frère Zozime était donc devenu le directeur d'une vingtaine de religieux. Chaque matin, après leur frugal déjeuner, les Frères des faubourgs partaient à pied, le chapelet en main. Ils rentraient le soir, vers 5 heures, pour s'adonner à leurs exercices de piété.

Voici quel était, à la fin de l'année 1852-53, l'état des écoles. Nous citons le rapport du docteur P.-M. Bardy, inspecteur :

"Les Frères des Écoles chrétiennes ont une communauté aux Glacis du faubourg St-Jean et une autre au cap Diamant. Les Frères de la communauté des Glacis, sous la direction du Frère Zozime, tiennent trois écoles.

"1. Une à la communauté, divisée en cinq classes, dont une est école-modèle. Les élèves de ces cinq classes sont au nombre de 304, dont 188 sont Canadiens et 116 d'origine britannique. Sur ce nombre, l'on compte 70 pensionnaires, 37 à demi-pension, et 197 externes. L'enseignement, qui est en français et en anglais, comprend lecture, écriture, orthographe, composition, histoire, géographie, arithmétique, tenue des livres, philosophie naturelle, dessin linéaire, algèbre, géométrie, arpentage, navigation, musique. On y montre l'usage des globes et des cartes géographiques, du graphomètre, etc. Il y a une bibliothèque de 500 volumes."

“2. Une école à l'église Saint-Jean, divisée en trois classes, comprenant des enfants canadiens au nombre de 334. L'enseignement est le même, à l'exception de la partie modèle.

“3. Une autre école au faubourg St-Roch, elle comprend six classes ayant des élèves au nombre de 463; et deux anglaises, instruisant des enfants au nombre de 174, formant un total de 637, dont 600 élève canadiens et 37 élèves d'origine britannique.

“La branche de l'instruction correspond à celles plus haut décrites.

“Les Frères de la communauté au cap Diamant, sous la direction du Frère Arcisse-Marie, tiennent: 1° Une classe française composée de 60 enfants canadiens; 2° Deux classes anglaises d'enfants presque tous irlandais, 140, formant un total de 200.”

Trois Frères moururent à Québec sous le directorat du Frère Zozime. Le Frère Amulwin, religieux d'une grande piété, originaire de la Savoie, décéda le 30 mars 1847, à vingt-huit ans. Ses funérailles furent quasi triomphales. Les Soeurs de l'Hôtel-Dieu, qui se montraient si pleines d'attention envers les Frères, obtinrent que le corps de l'humble religieux fût transporté dans leur église, où l'on donna une absoute solennelle; de là, le cortège se dirigea vers la cathédrale. Monseigneur le coadjuteur et tout le clergé de la ville assistèrent au service célébré gratuitement par M. le curé en présence d'une foule considérable. MM. les marguilliers concédèrent aux Frères à perpétuité une sépulture dans la chapelle Notre-Dame-de-Pitié. Le Frère Zozime vit encore mourir le Frère Adel, le 5 juin 1852, à la suite d'une fièvre typhoïde, et le Frère Irian, irlandais d'origine, le 2 mai 1853, âgé de vingt et un ans. Ils furent inhumés à la cathédrale.

Quelques jours après, le Frère Directeur quittait Québec, appelé par le Frère Supérieur au Chapitre général de l'Institut. En compagnie du Frère Facile, provincial du Canada, il s'embarqua pour la France d'où il ne devait pas revenir. A l'issu du Chapitre général, il prit la direction de la maison de Gap (France), et le Frère Romon fut nommé directeur des Glacis.

Au début de l'année scolaire 1853-54, le pensionnat qui fonctionnait aux Glacis depuis 1849 fut transféré à Lévis. Le Frère Herménégilde, récemment arrivé au Canada, prit la direction de l'établissement, qui compta cent soixante-dix élèves, l'année même de son ouverture. Sous le directorat du Frère Romon, l'école des Glacis devint pratiquement une école anglaise. On y garda cependant deux classes françaises dont le programme correspondait à celui du cours primaire supérieur actuel.

Les écoles des Frères de Québec dépendaient de deux administrations: la *Société d'Éducation* et la *Commission scolaire*. La première, propriétaire de la maison des Glacis, payait huit maîtres et se chargeait de toutes les réparations locatives, de l'éclairage et du chauffage. Une entente parfaite régna entre son bureau et la direction. La seconde rétribuait trois Frères aux Glacis, neuf au quartier Saint-Roch et quatre au cap Diamant. Les deux sociétés versaient annuellement 35 louis pour chaque maître.

De 1855 à 1858, le Frère John of Mary, américain de naissance, dirigea la communauté. Sous son administration, l'école des Glacis continua de prospérer. En 1856 et 1857, les élèves subirent avec succès des examens publics dont les journaux parlèrent avec emphase. La musique vocale et instrumentale fut introduite dans toutes les classes. Les élèves eux-mêmes et la générosité de M. le curé Auclair rétribuaient le professeur. Par la suite, cet enseignement présenta certains inconvénients, dont le principal était, paraît-il, une perte de temps: on le supprima en 1859.

La communauté des Glacis perdit, le 7 décembre 1855, le Frère Binen, âgé de 21 ans; sa sépulture eut lieu dans la nouvelle église Saint-Jean-Baptiste; la Fabrique ayant décidé de ne plus autoriser les inhumations sous la cathédrale.

En 1858, les commissaires d'écoles de Québec adoptèrent des résolutions qui parurent tracassières. Ils signifièrent aux Frères leurs volontés sur les points suivants:

1. Les Commissaires sont les seuls juges du nombre et de la qualité des volumes de prix.

2. Ils ont seuls le droit de déterminer le cours d'études à suivre et les livres à employer dans l'enseignement.

3. Ils se réservent le droit de fixer le temps et le lieu de l'examen public et de tout autre examen.

4. Les maîtres sont tenus de se conformer à toutes les injonctions qui leur seront transmises par le secrétaire-trésorier.

5. Ils doivent obéissance absolue aux règlements faits ou qui seront faits ci-après par les commissaires.

Ces résolutions furent présentées le 26 juillet 1858, le jour même où arrivaient au Canada, après le Chapitre général, les FF. Anthelme, assistant, Facile, provincial, et John of Mary, directeur. Dans un esprit de conciliation, le Frère Herménégilde vit les divers membres du Bureau; il leur exposa les raisons qui rendaient leurs décisions inacceptables pour une communauté religieuse appelée à Québec par la *Société d'Éducation*, laquelle laissait aux Frères toute liberté d'action.

Le Frère Herménégilde apprit bientôt, par M. le curé Auclair, l'heureux succès de ses démarches. Une résolution, passée quinze jours plus tard, était ainsi conçue: "Le bureau des commissaires, en adoptant les cinq résolutions du 25 juillet dernier, entend bien que toute injonction qui s'y trouve contenue sera regardée comme non avenue chaque fois qu'elle sera en contradiction avec les constitutions de l'Institut des Frères, et que toute correspondance, tout avis émanant du dit Bureau, seront adressés au Frère Directeur seul."

A la suite de cette favorable décision, le Frère Herménégilde fut nommé directeur à Québec, tout en conservant la haute surveillance des maisons de Lévis et du cap Diamant. Il donna au pensionnat de Lévis une puissante impulsion. Ses élèves gardèrent de lui un souvenir impérissable, tel Louis Fréchette, qu'il initia à la versification.

Pour réaliser le but premier de l'école chrétienne, le Frère Herménégilde désirait voir les enfants s'approcher des sacrements et vivre selon leur foi. Le pieux directeur n'épargna rien pour atteindre ce résultat. Au commencement de décembre 1860, il fit donner aux élèves des Glacis et de Saint-Jean une retraite que M. le curé Auclair prêcha lui-même. Le 28 mai suivant, il les conduisit au sanctuaire de

Notre-Dame-des-Victoires. Après la messe, les pèlerins se consacrèrent à Marie.

A partir de 1860, la conférence de Saint-Vincent-de-Paul de Québec tint ses réunions hebdomadaires dans une classe des Glacis. En mai 1861, elle inaugurait l'*oeuvre du patronage des écoliers et des apprentis*, dont le but était de fournir des habits convenables aux enfants pauvres qui n'osaient fréquenter les écoles ou le catéchisme. Les Frères se prêtèrent de grand coeur à son bon fonctionnement.

L'année 1859 rappelait le centenaire des luttes glorieuses de Montcalm et de Lévis sous les murs de Québec. M. Georges-Barthélemi Faribault préparait, avec un zèle digne de son patriotisme, la célébration de ce grand anniversaire. Il s'agissait de placer sur la tombe du héros, dans la chapelle des Ursulines, un marbre aux armes du Marquis et l'épithète composée en 1761 par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à la demande des compagnons d'armes de l'illustre guerrier. De son côté, Mme la Marquise douairière de Montcalm, ignorant ce que l'on projetait à Québec, avait prié le Frère Tempier, directeur à Montpellier, d'obtenir du Supérieur que les Frères de Québec fussent autorisés à faire chanter une messe de *Requiem* au jour anniversaire de la mort du général, "à laquelle, disait-elle, vos Frères inviteraient les Français avec qui ils ont des relations."

Le Frère Anthelme, assistant, ayant chargé le Frère Herménégilde de répondre aux désirs de Mme la Marquise, celui-ci s'entendit avec les autorités ecclésiastiques et civiles pour que la fête prit tout l'éclat désirable. Une souscription fut ouverte pour payer le marbre tumulaire préparé par M. Faribault et, le 14 septembre 1859, on célébra pieusement le patriotique anniversaire.

A 7 h. $\frac{1}{2}$, la messe fut dite dans la chapelle des Ursulines, en présence des Frères de Québec et de Lévis, et d'un grand nombre de citoyens. A 2 heures, les cloches appelaient de nouveau les fidèles à l'absoute solennelle qui devait suivre l'oraison funèbre prononcée par le père Martin, S.J.. Mgr le coadjuteur présida la cérémonie.

En témoignage de sa vive satisfaction, Mme la Marquise de Montcalm fit copier, par le Frère Samuel de la com-

munauté de Béziers, le portrait authentique du général pieusement conservé dans la famille et qui rend si bien la douce et majestueuse physionomie du vainqueur de Carillon. Cette toile serait sous la garde de M. Faribault jusqu'à son décès, puis elle deviendrait la propriété des Frères de Québec. On peut encore la voir à l'Académie Commerciale où elle est soigneusement conservée.

Terminons sur ce beau souvenir l'histoire du directorat du frère Herménégilde, en même temps que le récit de l'établissement de *nos pionniers à Québec*.

Frère GERMAIN,
Visiteur de Québec.

Directeurs de la communauté des Glacis:

1843 F. Zozime	1856 F. John of Mary
1853 F. Romon	1859 F. Herménégilde
1855 F. Herménégilde	1861 F. Aphraates. (1)

... "Ce fut dans le mois d'octobre 1843, que les chers frères ouvrirent leurs classes à Québec. Pendant un an le frère Zozime en eut la surveillance et la direction. C'était un frère capable, instruit, de bon jugement, très intelligent, d'une conversation agréable; d'une figure franche et toujours riante. On ne pouvait faire un meilleur choix pour fonder d'une manière permanente à Québec. Ainsi quoiqu'il y eut quelque part des préjugés contre cette congrégation toute dévouée à l'enseignement, elle conçut en peu de temps l'estime publique et les citoyens surent apprécier leurs mérites. Les pères de familles ne voulurent avoir d'autres maîtres pour leurs enfants que les bons frères. Pleinement satisfaits de leurs capacités pour les instruire et leur donner des bons principes religieux, base solide d'une bonne instruction primaire.

(1) *L'Oeuvre d'un Siècle*; (Frères des Ecoles Chrétiennes du Canada) pp. 80-84.

L'espace manquait pour recevoir tous les enfants, il fallut agrandir les bâtisses de l'école des Glacis, d'autres maisons furent érigées à St-Roch, au faubourg St-Jean, à St-Sauveur. Aujourd'hui 2300 petits enfants fréquentent l'école de nos chers Frères qui sont au nombre de 45, ayant pour seul supérieur le Révérend frère Alphrate qui est l'homme de son siècle. Sous lui l'enseignement primaire a étendu ses ailes, les chers Frères enseignent le dessin, l'architecture et le commerce. Tous les ans, la société reçoit dans son sein bon nombre de jeunes gens instruits et capables d'occuper des situations lucratives, soit comme commis, soit dans les bureaux publics et dans les institutions financières.

Les frères de la doctrine chrétienne ont érigé leurs tentes chez toutes les nations civilisées, leur mérite est si bien approuvé que je n'hésite pas à dire aujourd'hui que leur absence dans l'enseignement primaire serait considérée comme une calamité publique..." (1)

MONNERIE OU MOLLERIE?

Les points d'interrogation affluent quand il s'agit d'identifier les officiers qui servirent dans la Nouvelle-France à la fin du dix-septième siècle. On peut jusqu'à un certain point tirer de l'oubli ceux qui épousèrent des Canadiennes. Les actes de l'état-civil et les contrats de mariage nous aident à les identifier. Quand aux autres, ce n'est qu'accidentellement qu'on peut faire la lumière sur leur compte.

Le rapport officiel sur les officiers des troupes du Canada en 1701 mentionne M. de la Monnerie et dit qu'il était marié. Mais on ne trouve nulle part l'acte de mariage de cet officier.

Nous n'affirmons rien mais n'est-il pas permis de croire que M. de la Monnerie et M. de la Mollerie, qui servait ici en 1692, seraient un seul et même personnage? Monne-

(1) Olivier Robitaille : *Mes Mémoires*; p. 204.

rie et Mollerie se ressemblent pas mal sur un manuscrit et même à l'oreille. D'ailleurs, Monnerie n'est qu'un nom de terre et nous n'avons pas le nom patronymique de cet officier.

Ce qui nous autorise à faire cette supposition c'est qu'en 1692 M. de la Mollerie était commandant du fort de Lachine. Ce fort était assez rapproché de Verchères. N'était-il pas plus rationnel pour M. de Callières d'ordonner à M. de la Mollerie de voler au secours du fort de Verchères assiégé avec sa petite garnison que de faire partir un détachement de Montréal?

En tout cas, nous posons le problème sans le résoudre.

Disons ici que Jacques Maleray de la Mollerie, originaire de Poitiers, officier dans les troupes, avait épousé à Montréal, le 7 janvier 1687, Françoise Picoté de Belestre, fille de Pierre Picoté de Belestre et de Marie Pars. Les dates de promotion de M. de la Mollerie correspondent exactement avec celles qu'on attribue à M. de la Monnerie.

En 1703, M. Maleray de la Mollerie obtint un congé et passa en France. Il s'embarqua, l'année suivante, sur le vaisseau du Roi *la Seine* pour revenir au pays. On sait que *la Seine* fut attaquée par un navire anglais et conduite en Angleterre. M. Maleray de la Mollerie fut tué, paraît-il, dans cette rencontre.

Les deux fils de M. Maleray de la Mollerie furent, eux aussi, officiers dans les troupes.

Le père et les fils de la Mollerie étaient d'humeur belliqueuse, trop peut-être pour ceux qu'ils rencontraient. Aégidius Fauteux, dans ses livres *La famille d'Ailleboust* et *Le duel au Canada*, a raconté l'histoire peu édifiante de ces bretteurs. Le père fut condamné à avoir la tête tranchée pour avoir tué un nommé Fustel d'un coup d'épée. Il obtint des lettres de grâce quelques années plus tard. Quant au fils Louis-Hector, il fut tué dans un duel avec un de ses frères d'armes, Jean d'Ailleboust d'Argenteuil. Un autre fils de la Mollerie avait pris part à la querelle qui amena ce duel.

LETTRE DE MM. DE BEAUHARNOIS ET HOC-
QUART AU MINISTRE (10 octobre 1732)

Nous avons reçu la lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire le 8, avril dernier. Si le directeur du domaine n'a fait aucune poursuite contre les Religieuses de l'hotel Dieu de Quebec pour l'indemnité qu'elles doivent pour l'acquisition qu'elles ont faite de la seigneurie de l'isle aux Oyes. c'est que nous l'en avons empêché. Lorsqu'il procédera dans les formes et qu'il fera une demande précise, nous aurons l'honneur de vous en rendre compte. Nous avons cependant informé ces religieuses de l'attention que vous avez bien voulu faire a leur demande. Les affaires du Sr. Barolet sont si dérangées en France qu'il n'a pas jugé a propos d'y passer sans sauf conduit. Il a préféré d'y envoyer sa femme pour les terminer, et elle profitera sous notre bon plaisir de la grâce que vous aviez accordée au mary de le faire passer sur le vaisseau du Roy, mais Mr. Hocquart a fait prendre la soumission du d. Sr. Barolet de la somme de 150 £ au cas que vous m'approuviez point cet arrangement.

Le Sr. Larichardiere est parti de lemois de may dernier pour se rendre a la coste du sud de cette riviere et y faire les observations sur les courants sondes, et mouillages pour la sureté de la navigation. Nous vous adressons les journaux qu'il a fait avec les pilotes du Roy dans cette course et les précédentes. M. de l'estenduere qui en a pris connoissance a fait dresser icy une carte de cette riviere qui a esté corrigée sur les diverses observations et sur celles qu'il a faites luy même dans les deux voyages qu'il a faits à Québec, il doit avoir l'honneur de vous la présenter. Nous en avons fait faire icy une copie qui pourra encore estre rectifiée par la suite, cet ouvrage ne pouvant l'estre trop.

Le Sr. La Richardiere parcourra encore leste prochain les differens endroits de cette riviere qu'il n'a pu visiter jusque ici et Mr. De l'estenduere doit luy remettre un mémoire instructif a ce sujet, il doit avoir l'honneur de vous rendre compte des soins que le sieur La Richardiere a pris pour

conduire le vaisseau du Roy jusqu'à Quebec et de Quebec qu'aux Pelerins.

Nous vous supplions, Monseigneur d'accorder aud. Sr. La Richardiere la même gratification de 500 £. Il a tenu la mer tout l'esté et a séjourné six semaines à la pointe de lisle Verte pour y attendre le vaisseau du Roy. Cette ile est inhabitée et ne fournit aucune ressource pour la vie.

Le Sr. Sarrasin a esté plus sensible que nous ne pouvions vous l'exprimer a la grace que vous luy avez faite en procurant a son fils une gratification annuelle de 400 £ pour le mette en état de se faire recevoir medecin. Nous vous faisons, Monseigneur nos tres humbles remerciements de l'attention que vous avez bien voulu faire à notre recommandation. Le père continue d'aporter tout le Zele et l'application dont jl est capable dans sa profession mais son peu de santé et son âge interromperont trop tost ses soins charitables jl a visité l'esté dernier des eaux minérales qui se trouvent aux environs des trois rivieres. Vous trouverez cy joint un mémoire de ce medecin qui en fait connoitre les qualitez et les proprietéz et le sucez qu'elles ont eu jusqu'à présent.

Le dernier titulaire de l'Office de greffier de la maréchassée a esté le sieur de Frontigny.

Depuis sa mort arrivée en 1727. le Sr. Aubin De lisle en a fait les fonctions jl est fort capable de remplir cet employ, et nous vous supplions Monseigneur de luy en accorder la commission, nous joignons un placet qu'il a l'honneur de vous presenter à ce sujet.

Nous sommes avec un tres profond respect

Monseigneur

Vos tres humbles et tres obeissants serviteurs

Beauharnois Hocquart. (1)

ROLLAND DE LA FONTS

M. de la Fons était enseigne, compagnie La Tour, régiment de Carignan. La famille dite d'ancienne noblesse du

(1) Cor. Gen. F. 57 Page 63 à 66.

Vermandois remontait à Philippe, sieur de Renty dont le fils Nicolas fut chambellan de Vermandois, de ce petit pays de la haute Picardie, partagé aujourd'hui entre les départements de l'Alsace et de la Somme, ayant Saint-Quentin comme chef-lieu. Les lettres patentes portant l'anoblissement du sieur De la Fons sont datées de Paris en mai 1611, et enregistrées au Parlement le 8 juillet suivant. Il ne faut pas confondre avec des familles De la Fond, et De la Font.

La famille était alliée aux d'Aumale et à nos Robert, intendants du Canada.

Le journal de Domgeau note quelques traits se rapportant aux De la Fons.

Vol. VII, p. 459, — 18 déc. 1700) Le roi fit donner 2,000 écus de pension à M. De la Fons, intendant d'Alsace, quoique M. De la Houssaye, son prédécesseur dans l'intendance, ni aucun intendant ne les ait jamais eus.

(Vol. IX, p. 41, — 14 nov. 1701) M. De la Fons, fils de l'intendant d'Alsace achète le régiment au Chevalier de Pezeux.

(Vol. XIV, p. 238 — 8 oct 1712) M. Voisin mena au roi chez Madame de Maintenon, M. De la Fons, colonel d'infanterie que M. de Villars a envoyé pour porter les drapeaux pris au Quesnay.

(Vol. XVIII, p. 38 — 25 avril 1719) M. De la Fons qui avait été intendant en Franche-Comté et en Alsace, mourut il y a deux jours; il n'a qu'un fils qui est maître des requêtes et qui a épousé Mlle de la Rivière-Paulmy. Il était assez mal avec M. son père qui ne lui donnait rien, mais dont il va hériter de plus de 100,000 livres de rente, à ce qu'on dit.

Voici la griffe de Saint-Simon: De la Fons était un homme très capable, de beaucoup d'art et d'esprit et un des plus grands et des plus hardis fripons de France comme il parut sans cesse durant sa vie et à tout le bien qu'il laissa, dont il n'avait guère apporté au monde.

Les De la Fons, seigneurs d'Hardecourt, blasonnaient: "D'argent, à trois hures de sanglier, arrachées de sable".

QUESTIONS

On dit qu'en 1835 Ludger Duvernay publia un calendrier sur feuille mobile. On dit même que ce fut le premier du genre publié au pays. Ce calendrier mobile publié par Duvernay a-t-il été conservé? Où? La vieille *Gazette de Québec* n'avait-elle pas publié un calendrier sur feuille volante avant Duvernay?

J.

Le sieur de Courville, évidemment pour se moquer de M. de Lotbinière, constructeur du fort du Carillon, écrit qu'en 1759 cet ingénieur jeta sur la rivière du Cap-Rouge un pont d'une construction toute nouvelle. Les voitures au lieu de passer sur le pont passaient dessous. Cet ouvrage, dit M. de Courville, est digne d'un tel ingénieur. Peut-on m'expliquer de quelle façon ce pont était construit?

ING.

A-t-on fabriqué de la corde dans la Nouvelle-France de même que de la ficelle?

MANUF.

Je vois par un vieux document que les fortifications de Montréal en 1735 avaient huit grandes portes et huit petites. L'une de ces portes portait le nom de porte de Québec. Où se trouvaient ces portes?

MONTRÉAL
